

Paris, le 30 décembre 2013

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires Sociales et
de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Lettre recommandée avec AR

Madame la Ministre,

La profession d'infirmier-anesthésiste souffre, depuis trop longtemps maintenant, d'un cruel manque de reconnaissance.

Il se trouve que ce sentiment s'accroît dernièrement en ce qui concerne le domaine du préhospitalier.

M. Bruno Huet, vice-président de notre syndicat, a constitué un dossier démontrant l'intérêt et les avantages, pour l'institution mais bien sûr pour les patients, de la présence d'infirmiers-anesthésistes dans ce domaine.

Notre expérience professionnelle et nos compétences sont de réels atouts nous permettant de nous positionner efficacement en tant que profession intermédiaire.

Le document de B. Huet, dont voici une nouvelle version, a déjà été confié à deux reprises à vos services dont la seule réaction reste le silence.

Nous vous demandons aujourd'hui de nous répondre sur ce sujet et attendons d'être conviés à en débattre.

Par ailleurs, depuis notre entretien avec Mme E. Parier en septembre 2012, le mutisme du ministère face à nos revendications historiques commence à excéder l'ensemble de la profession.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Jean-Marc SERRAT
Président du SNIA